



Mise en service du nouveau terminal de l'aéroport de Dakhla

Le Ministère de l'Équipement et des Transports informe le public et les opérateurs aériens de la mise en service, ce lundi 13 décembre 2010, du nouveau terminal de l'aéroport de Dakhla. Dans ce sens, l'Office National Des Aéroports invite tous les passagers à se présenter directement au nouveau terminal, où seront dorénavant traités tous les vols, départ et arrivée de Dakhla.

Cette infrastructure, réalisée dans le cadre de la politique des grands chantiers, a été construite par l'Office National des Aéroports conformément à son programme d'investissement mis en œuvre pour répondre au besoin d'accroissement de la capacité d'accueil de l'aéroport et afin d'accompagner le dynamisme et le développement de la région du Sud.

Elle a pour objet d'améliorer les conditions de mobilité des usagers du transport aérien, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Elle permet aussi de promouvoir le développement touristique de la ville de Dakhla, paradis des sports de glisse, connue pour la magie de ses plages et figurant en bon plan dans l'arsenal des destinations phares de la vision 2020.

Ce nouveau terminal respecte les recommandations de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) en matière de sûreté et de sécurité et qualité de services, de même, une attention particulière a été accordée à l'aspect environnemental. Il permettra aux compagnies aériennes de jouir d'une infrastructure moderne, pratique, opérationnelle, équipée des technologies les plus récentes et offrant des conditions d'accueil des plus confortables aux passagers fréquentant cet aéroport.

Construit sur une superficie de 2600 m², contre seulement 670 m² pour l'ancienne aérogare, le nouveau terminal offre une capacité annuelle de 300 milles passagers. Il a, en outre, été étudié pour répondre aux exigences et attentes des clients en matière d'accueil, d'ambiance et de fonctionnalité. Sa construction s'insère dans le cadre d'un programme de développement global de l'aéroport de Dakhla qui a consisté en la réalisation, outre l'aérogare :

- d'un parking avion permettant le traitement simultané de deux avions de type B737 ;

- de divers bâtiments techniques : bloc technique, SLIA, Tour de contrôle, centrale électrique et bâtiment handling ;
- des réseaux : Eau, électricité et éclairage extérieur ;
- des équipements aéroportuaires conformes aux exigences de l'OACI en matière de sûreté de sécurité et de qualité de service;
- des aménagements extérieurs : esplanade, accès routier, parking et espaces verts.

Le projet a nécessité une enveloppe budgétaire globale de 98 millions de dirhams, autofinancée par l'ONDA et répartie comme suit :

- Bâtiments : 63 Mdh ;
- Aménagements extérieurs : 11 Mdh ;
- Equipements : 24 Mdh ;

L'activité du trafic aérien sur cette plate-forme a enregistré un trafic aérien cumulé sur les 11 mois de l'année 2010 de l'ordre de 56500 passagers, soit **une hausse significative de 38,7%** par rapport à la même période de l'année précédente.